

aujourd'hui, avec MM. J. O. Gareau, R. A. Lesage, J. E. Patenaude, A. Rouleau, Jos Ethier, F. J. Pelletier, apporte à la Société des Marchands le concours précieux et puissant de la jeunesse, de l'enthousiasme, de l'esprit progressif.

Trop longtemps, le commerce s'est tenu à l'écart, trop longtemps il a laissé aux professionnels de la politique la direction des affaires publiques : il est temps que le commerce se réveille, qu'il prenne part à la discussion des questions d'affaires au Conseil de Ville, à la Législature provinciale, au Parlement fédéral.

La campagne contre les magasins à départements a démontré que le commerce a besoin de se faire représenter dans les conseils de la nation, s'il ne veut pas voir les intérêts généraux sacrifiés à certains monopoles dont les capitaux ont, malheureusement, plus d'éloquence que les arguments basés sur la justice et l'équité et entraînent des convictions qu'il y aura lieu d'éplucher avec une scrupuleuse attention aux prochaines élections.

En attendant, nous dirons aux nouveaux élus de la Société des Marchands - Détailliers : Courage, persévérance ! Et comptez sur le *Prix-Courant* pour continuer, comme par le passé, à combattre avec vous les bons combats !

**N'essayez pas d'imiter
les annonces de vos con-
currents. Faites mieux.
Tâchez de les améliorer.**

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

DE LA

Société des Marchands Détailliers de Nouveautés

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Tenue dans ses salles au Monument
National le 8 mars 1899

Présidence de M. A. Fleury.

Présents, MM. J. O. Gareau, Z. Arcand, B. Charbonneau, R. A. Lesage, A. Rouleau, C. P. Chagnon, J. H. Lemieux, J. A. Daignault, Chs. Meunier, G. Labonté, J. M. Marcotte, Louis Viens, V. Tousignant et autres.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, le trésorier fait lecture de son rapport qui est adopté à l'unanimité.

Après les compliments d'usage, le président fait le discours suivant :

Discours de M. A. Fleury président
sortant de charge.

Messieurs,

L'an dernier, à pareille époque, je vous ai fait connaître ce que la société a fait pour le commerce de nouveautés. Je suis heureux aujourd'hui de vous dire que, cette année encore ses membres ne sont pas restés inactifs, et si nous n'avons pas obtenu tout ce que nous avons demandé, nous avons cependant gagné des points.

La demande que nous avons faite aux marchands de gros de vendre les stocks de faillites en détail a été approuvée, et le résultat a été pour le plus grand bénéfice de chacun.

La question des colporteurs sans licence a été suivie, et il y a une grande amélioration cette année à l'Hôtel de Ville.

Des lettres de remontrances ont été envoyées aux marchands de gros à propos des ventes qu'ils font aux modistes qui n'ont pas de magasins, ainsi qu'aux particuliers. Afin de corriger cet abus je répèterai ce que j'ai déjà dit sur le sujet, il faut que chaque marchand exerce une surveillance active vis-à-vis du gros, et n'ait pas peur de rappeler à leur devoirs, à l'occasion,